

Inscriptions 2026-2027



Information sur l'adhérent		Info responsable légal si différent de l'adhérent	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Portable		Téléphone	
Âge		Nombre de chèques	
Email			
Adresse			

2026-2027	Frais d'inscription obligatoire: 35€ individuel Famille 55 €		
Cours individuels hebdomadaires (adultes, enfants)	Durée	Tarif annuel €	Montant
Guitare, guitare électrique débutant, Ukulélé, Saxophone, chant	30 mn	550,00 €	
	45 mn	825,00 €	
Piano, violon, violoncelle, contrebasse, batterie, flûte traversière	10 séances 30 mn *	190,00 €	
	10 séances 45 mn*	285,00 €	
Cours collectifs hebdomadaires			
Eveil musical 3 à 5 ans (groupe de 3 à 6)	45 mn	275,00 €	
Eveil piano 6-7 ans (groupes de deux)	45 mn	275,00 €	
Formation musicale			
Classe numérique de Sofège	12 mois	40,00 €	Règlement à effectuer via l'application Solfy
Autres activités			
Atelier à chacun sa voix individuel	10 séances 1h	180,00 €	
Atelier à chacun sa voix collectif (groupe de 2)	10 séances 1h	90€/personne	
Atelier musique en famille (groupe de 2 à 4)	1 séance 1h30	40,00 €	
Lieu de cours souhaité			
Marsilly ☐	Règlements à l'ordre de Desidela 17		
Nieul sur mer ☐	Règlements à l'ordre de La Mi Nieul Musique		
	ADHÉSION ANNUELLE INDIVIDUELLE OU FAMILLE		
	TOTAL À RÉGLER		€
Informations importantes			
* uniquement sur validation du professeur			
Séance d'essai gratuite avant engagement			
Cours assurés toute l'année sauf jours fériés et vacances scolaires			
Possibilité de paiement jusqu'à 10 chèques à fournir avec le bulletin d'inscription avant le 30 septembre 2026 avec le chèque d'adhésion annuelle			
Toute inscription dont le dossier sera incomplet passé cette date ne sera pas confirmée			

Je paie avec chèque(s), soit par chèque + montant de l'adhésion . Chèque(s) à l'ordre de du lieu du cours
L'adhésion est à ajouter au premier chèque.

Préférences créneaux horaires :

J'autorise La Maison de la Musique à utiliser les photos et/ou vidéos prises dans le cadre des animations organisées ou pour une diffusion dans les publications de la Maison de la Musique

OUI (barrer si désaccord)

Je soussigné(e)adhérent(e) de la Maison de la Musique, atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la Maison de la Musique m'engage à en respecter les clauses.

Date:

Signature (de l'adhérent ou du responsable légal de l'adhérent)

Ce bulletin rempli et signé plus chèque(s) est à remettre à votre professeur lors de votre premier cours pour les anciens élèves ou après votre cours d'essai pour les nouveaux inscrits. **Votre inscription sera confirmée à la réception du règlement complet pour l'année entière.**